

Préfecture du Jura bernois  
M. Jean-Philippe Marti  
Rue de la Préfecture 2  
2608 Courtelary

La Neuveville, le 16 décembre 2010

## **Avenir du Festival USINESONORE**

Monsieur le Préfet,

Depuis sa création, le festival USINESONORE fait partie des événements-phares du Jura bernois. Il s'agit d'un des quelques projets d'envergure figurant dans le concept culturel du Conseil du Jura bernois (CJB), base de son soutien aux activités culturelles. Par son niveau d'excellence, ce festival réunit tous les deux ans des musiciens de talent suisses et étrangers. La qualité artistique va de pair avec une qualité d'accompagnement logistique et d'accueil du public assurant confort et sécurité. La région entière profite ainsi des prestations des artistes sélectionnés par ses responsables Julien Annoni et Olivier Membrez, ainsi que d'une possibilité assez unique de rayonner vers l'extérieur.

Le soutien financier du canton de Berne est conséquent (75'000 CHF en 2010, dont 65'000 attribués par le CJB). Il s'ajoute au soutien de la République et Canton du Jura, du Pour-cent culturel Migros et de divers partenaires privés, communes, institutions et fondations, dont pour la première fois en 2010 le soutien de Pro Helvetia. Cette liste montre bien l'importance artistique du festival et plaide en faveur de sa pérennité.

Dans sa séance du 15 décembre 2010, le CJB a pris connaissance du rapport favorable de l'Assurance immobilière du canton de Berne (AIB) et du Corps des sapeurs-pompiers Moron relatif à la poursuite de l'organisation du festival dans les locaux inoccupés de l'usine Schäublin. Le CJB est disposé à continuer de subventionner le Festival USINESONORE, avec pour condition le respect des mesures identifiées et cataloguées dans le rapport précité.

Le CJB relève que ces locaux industriels ne seront attribués à l'organisation d'un événement culturel subventionné qu'à titre exceptionnel et à intervalle biennal, exclusivement pour l'organisation du Festival USINESONORE. Il s'engage à ne pas soutenir d'autres manifestations dans ces lieux. Le CJB est d'autre part conscient qu'une réutilisation éventuelle des locaux par l'industrie est possible, ce qui empêcherait la tenue de la manifestation. Cette situation renforce le caractère exceptionnel d'une manifestation culturelle dans l'usine Schäublin et la volonté de tout mettre en oeuvre pour aider sa réalisation, dans le respect des dispositions légales.

En conséquence, le CJB vous remercie de délivrer une autorisation pour assurer l'organisation du festival tous les deux ans sans qu'il soit nécessaire de procéder à un changement d'affectation du bâtiment, étant donné le caractère exceptionnel de la manifestation et l'assurance que le CJB soutiendra exclusivement USINESONORE, mais aucun autre projet qui aurait l'ambition d'utiliser les locaux de l'usine Schäublin.

En vous souhaitant bonne réception de notre courrier et en vous remerciant par avance de la bonne suite que vous saurez lui donner, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

**Conseil du Jura bernois**

Le président :

Le secrétaire général :

Willy SUNIER

Fabian GREUB

Copie : Usinesonore, office de la culture, communes de Bévillard et Malleray